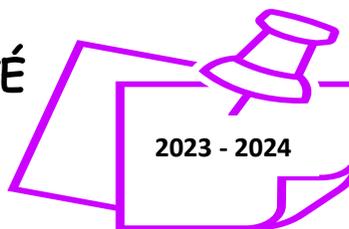




Saison 2023-2024
CSMR KARATÉ
 KARATÉ
 BODY-KARATÉ
 KARATÉ CONTACT



KARATÉ Débutants Adultes et Self Défense
 KRAV-MAGA / TAÏ-CHI

1.1

FICHE HORAIRES et TARIFS DES COURS Saison 2023-2024



karaterosny78.info@gmail.com

Pour toute question : karaterosny78.info@gmail.com

Chères Adhérentes, Chers Adhérents et futurs Adhérents !

Le bureau est heureux de vous annoncer la reprise des entraînements **le mardi 05 septembre 2023** au gymnase MASSERA à Rosny sur Seine.

HORAIRES

| Professeurs | Mardi | Jeudi | Vendredi | Samedi | Dimanche |
|------------------------|---|--|--|---------------------------------|--|
| | | | | | libre de 10h00 à 12h00 KARATÉ ados/adultes Accès gymnase MASSERA réservé aux adhérents du club |
| Jean-Louis GRANET | | | | 15h30 - 16h30 TAÏ-CHI | |
| | | | | 16h30 - 17h30 KRAV MAGA | |
| Assistant | 17h30 - 18h30 KARATÉ enfants (débutants) | | 17h30 - 18h30 KARATÉ enfants (débutants) | 17h30 - 19h00 KARATÉ CONTACT | |
| Yvan LE BEHEREC | | | | | |
| | 18h45 - 19h45 KARATÉ enfants "Perfectionnement" (gradés à partir de la ceinture jaune-orange) | 18h00 - 19h00 KARATÉ baby (de 4 à 6 ans) | 18h30 - 19h30 KARATÉ enfants "avancé" (gradés à partir de la ceinture orange) | | |
| Assistant Cedric HAVET | 20h00 - 21h30 KARATÉ adultes | 19h30-20h30 BODY-KARATÉ ados et adultes | 20h00 - 21h30 KARATÉ adultes | | |
| | | | | | |

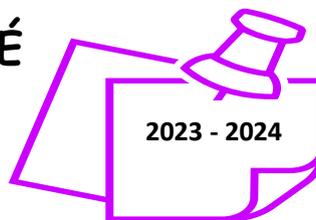
INSCRIPTIONS :

Samedi 2 septembre 2023 à partir de 13h30 : au Forum des associations (Gymnase RENAUX))

A partir du mardi 05 septembre 2023 : Gymnase MASSERA aux heures d'entraînement

NOUS CONTACTER : Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

| | | | |
|--------------------------|-------------------|----------------|------------------------------|
| La présidente | E.DELAPLACETTE | 06.79.19.29.51 | karaterosny78.info@gmail.com |
| Le professeur | Jean-Louis GRANET | 06.69.50.10.00 | |
| La trésorière Principale | Isabelle JACOB | 06.88.32.51.40 | |



| TARIFS adhérents 2023-2024 | | |
|---|--|------|
| Cotisation annuelle d'adhésion CSMR + Licence FFKDA (obligatoire) | Intra Muros (28€ + 37 €) | 65 € |
| | Extra Muros (35 € + 37 €) | 72 € |
| | Déjà adhérent d'une autre section CSMR (foot, tennis....) (0 € + 37 €) | 37 € |
| Prix des cours par trimestre (3 trimestres pour la saison) | Karaté pour les enfants | 60 € |
| | Karaté* Pour les adultes à partir de 16 ans | 85 € |
| | Karaté* (pour les gradés ≥ 1 ^{er} dan) | 70 € |
| | Body-Karaté | 40 € |
| | Tai-chi | 50 € |
| | Karaté Contact | 50 € |
| | Krav-Maga | 50 € |

(*) : l'inscription à ce cours donne accès aussi aux cours de Body-Karaté et/ou de Karaté Contact, et/ou de Krav-Maga, et/ou Tai-chi

PAIEMENT :

- Par CHEQUES et A L'INSCRIPTION : 1, 2 ou 3 chèques au plus (ordre : "CSMR karaté") pour l'inscription à l'année avec encaissements échelonnés sur l'année, possibilité de grouper les adhérents d'une même famille.

ATTENTION : aucune cotisation annuelle payée ne sera remboursée et ce, quel qu'en soit le motif. Les cours payés ne seront pas remboursés sauf raison médicale dûment prouvée.

- 3^{ème} adhérent et + d'une même famille (même nom, même adresse obligatoirement - Fournir la copie du livret de famille) : cours gratuits (enfant) mais adhésion CSMR et licence obligatoire.

Passeport Sportif de la Fédération Française de KARATÉ et DISCIPLINE ASSOCIEES (FFKDA) est obligatoire pour toutes participations aux compétitions officielles et être titulaire de deux licences (25€).

INSCRIPTION : 5 éléments obligatoires à fournir

- Fiche d'inscription** (avec adresse mail indiquée)
- Certificat médical** avec mention « d'aptitude à la pratique du Karaté et en compétition » ou une attestation sur l'honneur de non contre-indication portée sur le passeport sportif du pratiquant, s'il en possède un. (valable un an pour les sports de contacts)
- 1 photo d'identité**
- Paiement** (chèques à l'ordre du « CSMR Karaté »)
- Demande de LICENCE FFKDA**
- Demande d'attestation pour l'employeur ou le CE (à demander au moment de l'inscription)



ATTENTION ! Pour l'inscription, le dossier doit être COMPLET sous peine de rejet



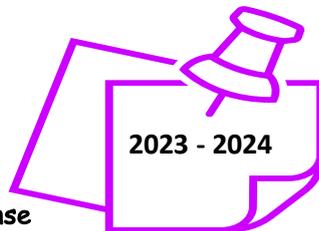
CSMR KARATÉ

KARATÉ

KARATÉ CONTACT KRAV-MAGA

BODY-KARATÉ / TAÏ-CHI

KARATÉ Débutants Adultes et Self Défense



INSÉRER

LA PHOTO

ICI

1.1

FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2023-2024



<http://karaterosnysurseine.fr>



Pour toute question : karaterosny78.info@gmail.com



Karaté ROSNY 78

| | | | |
|--------------------------|--|-------------------------|--|
| NOM : | | Prénom : | |
| Tel. Domicile : | | Tel. Portable : | |
| Tel.Urgence : | | Date de naissance : / / | |
| Mail : @ | | | |
| Adresse : | | | |
| Nb d'années de licence : | | N° de licence : | |
| Grade : | | | |

TARIFS, COURS

CHOIX DES COURS (2 cases à cocher)

tarifs à l'année

180 € Karaté enfant

255 € Karaté adultes et ados (accès au cours de karaté contact, Krav-Maga et body Karaté)

150 € Karaté contact

Tai-chi

120 € Krav-Maga

Body-Karaté



Tarif cours choisi :

+ 65 € Licence + adhésion CSMR intra-muros

72 € Licence + adhésion CSMR extra-muros

37 € Licence uniquement (déjà adhérent CSMR)

+

www://karaterosnysurseine.fr

Total :

- €

PAIEMENT

Faire 1, 2 ou 3 chèques (arrondir à l'Euro) - ordre du "CSMR Karaté".

3^{ème} adhérent et + d'une même famille (même nom, même adresse obligatoirement - Fournir la copie du livret de famille) : cours gratuits (enfant) mais adhésion CSMR et licence obligatoire.

DOSSIER D'INSCRIPTION

à remettre au plus tard le
Fin octobre 2023
pour accéder aux cours

Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré !

- Fiche d'inscription
- Certificat médical avec mention "d'aptitude à la pratique du Karaté et en compétition" ou une attestation sur l'honneur de non contre-indication portée sur le passeport sportif du pratiquant, s'il en possède un. (valable un an pour les sports de contacts)
- 1 photo d'identité
- Paiement (chèques à l'ordre du « CSMR Karaté »)
- Demande de LICENCE FFKDA
- Demande d'attestation pour l'employeur ou le CE



Nombre de membres d'une même famille : parents =
enfants =

En possession d'un passeport ? OUI / NON

REPLIR AU VERSO - OBLIGATOIREMENT :

- > AUTORISATION PARENTALE
- > DROIT A L'IMAGE
- > RÈGLEMENT DU CLUB



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), Mr ou Mme _____ autorise mon fils ou ma fille _____ à participer au cours de Karaté dispensé par le CSMR pour la saison 2023-2024.

Le club CSMR Karaté n'est responsable de mon enfant **qu'à partir du salut de début de cours jusqu'au salut de fin de cours**. Aucune responsabilité du club ne pourra être engagée en dehors de cette période.

D'autre part, il est **strictement interdit** de monter sur les tapis de gymnastique DYMA rangés au fond du dojo.

Dater et signer en faisant précéder de la mention « lu et approuvé ».

Fait à Rosny sur Seine le : ____ / ____ / ____

Signature des représentants légaux :

1.1

DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre du club CSMR Karaté de Rosny sur Seine ou de compétitions, nous sommes amenés à utiliser des photos ou vidéos du pratiquant pour le site internet et le compte Facebook du club.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif. **Un refus de votre part aura pour conséquence d'écarter le pratiquant lors des prises de vue**.

Je soussigné(e), Mr ou Mme _____

Autorise

N'autorise pas

le club CSMR Karaté de Rosny sur Seine à utiliser des photos ou vidéos du pratiquant _____ sur le site internet et le compte Facebook du CSMR Karaté Rosny sur Seine prises au cours des activités.

Dater et signer en faisant précéder de la mention « lu et approuvé ».

Fait à Rosny sur Seine le : ____ / ____ / ____

Protection des données personnelles

Les informations personnelles recueillies sur ce formulaire seront enregistrées dans un fichier informatisé par le CSMR Karaté, représenté par sa Présidente. Le CSMR Karaté ne traitera ou n'utilisera vos données que dans la mesure où cela est nécessaire et afin de vous contacter. Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder deux années, sauf si vous exercez votre droit de suppression des données vous concernant ou si une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire.

EXTRAIT DU REGLEMENT DU CLUB

Il est porté à ma connaissance les règles suivantes à respecter :

Période d'essai : un cours d'essai est proposé par activité.

Arrivées et départs : les parents sont seuls responsables des enfants avant le début du cours et après la fin du cours (saluts de début et fin de cours). Les horaires devront être respectés.

Tenue et hygiène : une tenue propre est exigée !

- **Karaté** : kimono blanc (pantalons et veste obligatoires) avec ceinture correctement attachée + T-shirt blanc pour les personnes de sexe féminin.

- **Body-Karaté et Taï-chi** : tenue libre.

- **Karaté Contact** : kimono de karaté contact.

- **Krav-Maga** : bas de survêtement noir et tee-shirt noir.

Veillez à l'hygiène des mains et pieds, ongles coupés. Pas de bijoux, cheveux attachés.

Cours annulés ou reportés : dans ce cas exceptionnel, pas de remboursement partiel ou total de la cotisation.

Remboursement : la cotisation est **annuelle (saison sportive)**, elle n'est pas remboursable et ce, quel qu'en soit le motif. Toute saison entamée au delà de la période d'essai de 15 jours **est due**.

Spectateurs aux cours : le public est **toléré** pendant les séances sous réserve qu'il ne les perturbe pas. Le professeur est en mesure de refuser l'accès du public dans le dojo si besoin est.

Je soussigné(e), Mr - Mme _____ déclare avoir pris connaissance des modalités d'inscription pour la saison 2023-2024.

Moi-même ou mon enfant déclare en accepter les termes.

Dater et signer en faisant précéder de la mention « lu et approuvé ». Signature:

A Rosny sur Seine le : ____ / ____ / ____

CIRCULAIRE DU 27 JUILLET 2021

Objet : Politique fédérale relative à la réglementation en matière de certificat médical

Par cette circulaire, la fédération française de karaté et disciplines associées (FFKDA) souhaite informer les clubs affiliés de la politique fédérale pour les saisons à venir en matière de certificat médical pour la nouvelle inscription au club et la prise de licence.

La réglementation en vigueur sur les certificats médicaux a connu des modifications importantes ces dernières années, avec pour finalité principale la facilitation de la prise de licence et des renouvellements, pour les pratiquants majeurs comme mineurs.

Pour la saison 2021/2022, la FFKDA procède donc à une évolution majeure de sa réglementation en vigueur en matière de certificats médicaux.

Désormais, il convient de distinguer la situation des licenciés mineurs (a) de celle des licenciés majeurs (b).

a) Nouvelle réglementation pour la prise de licences concernant **les mineurs**

Dès la saison 2021/2022, la fédération met en place une nouvelle réglementation, en application de la loi n°2020-1525 (article 101) du 7 décembre 2020, du **décret du 7 mai 2021** et de **l'article L. 231-2, III modifié du code du sport**.

Un questionnaire devra désormais être réalisé conjointement par le mineur et par les personnes exerçant l'autorité parentale de l'intéressé.

Ce questionnaire se trouve en Annexe n°1 de la présente circulaire et sera disponible sur le site internet fédéral (<https://www.ffkarate.fr/espace-licencies/la-licence-federale/>), et réservé au pratiquant mineur et aux titulaires de l'autorité parentale.

A la suite de quoi, la personne exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur atteste sur l'honneur auprès du club que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative (modèle d'attestation en Annexe n°2).

A noter que pour des raisons de confidentialité, aucun questionnaire ne doit être communiqué au club. **Seules les attestations sur l'honneur sont à fournir au moment de l'inscription et de la prise de licence aux clubs, et ces derniers doivent conserver seulement l'attestation sur l'honneur.**

Concernant le questionnaire, si **une ou plusieurs questions donnent lieu à une réponse positive**, la production d'**un certificat médical** d'absence de contre-indication est alors **obligatoire** et uniquement dans ce cas-là.

Pour ce qui est de la participation aux compétitions organisées au cours de la saison sportive, le certificat médical ne sera plus exigé.

Toutefois, nous attirons votre attention sur le fait que des dispositions dérogatoires sont prévues dans certains cas.

Les pratiquants des disciplines suivantes, sont dans l'obligation de fournir un certificat médical tous les ans (disciplines pour lesquelles le combat peut prendre fin notamment ou exclusivement avec un KO) : **Karaté contact, Full contact, Karaté mix, Sanda, Vo Tu Do, Vovinam Combat et Yoseikan Budo.**

b) Nouvelle réglementation pour la prise de licences concernant **les majeurs**

Le principe général, une extension de validité du certificat médical :

En application de **l'article L. 231-2 et de l'article D. 231-1-2 du code du sport**, la validité du certificat médical pour les majeurs est désormais étendue à 3 ans.

Pour tout renouvellement pendant cette période de validité, le sportif doit renseigner chaque année un questionnaire de santé au moment de de son inscription et prise de licence.

Pour les nouveaux adhérents, la fourniture d'un premier certificat médical reste obligatoire.

Le questionnaire se trouve en Annexe n°3 de la présente circulaire et sera disponible sur le site internet fédéral (<https://www.ffkarate.fr/espace-licencies/la-licence-federale/>).

Dans l'hypothèse où toutes les cases cochées présentent des réponses négatives, alors la production d'un certificat médical pour ces années-là ne sera pas nécessaire.

Dans ce cas uniquement, une **attestation sur l'honneur** dans laquelle l'intéressé s'engage à avoir répondu négativement à tous les items **doit être fournie au club affilié au moment du renouvellement de la licence** (modèle d'attestation en Annexe n°4 de la présente circulaire et disponible sur le site internet fédéral <https://www.ffkarate.fr/espace-licencies/la-licence-federale/>).

Si une réponse est positive à une des questions présentées dans le questionnaire, l'adhérent devra alors obligatoirement fournir un certificat médical.

A noter que pour des raisons de confidentialité, aucun questionnaire ne doit être communiqué au club. Seules les attestations sur l'honneur sont à fournir au moment de la prise de licence aux clubs.

Ces attestations doivent être obligatoirement conservées par le club.

Le cas particulier de la pratique en compétition :

Pour les licenciés susceptibles de participer à minima à une compétition durant la saison, le certificat médical est également valable pour une durée de 3 ans.

La seule obligation complémentaire est qu'il doit attester l'absence de contre-indication à la pratique du karaté ou de la discipline concernée **en compétition**.

Comme pour les pratiquants mineurs, la présentation du certificat médical ne sera plus exigée lors de la participation aux compétitions.

Toutefois, nous attirons votre attention sur le fait que des dispositions dérogatoires sont prévues dans certains cas.

Les pratiquants des disciplines suivantes, sont dans l'obligation de fournir un certificat médical **tous les ans** (disciplines pour lesquelles le combat peut prendre fin notamment ou exclusivement avec un KO) : **Karaté contact, Full contact, Karaté mix, Sanda, Vo Tu Do, Vovinam Combat et Yoseikan Budo.**

Pour tout complément d'information à ce sujet, le service juridique de la FFKDA, se tient à votre disposition par téléphone (01 41 17 44 41) ou par mail (juridique@ffkarate.fr).

Avec nos cordiales amitiés sportives,

Le service juridique

Annexe n°1 : QUESTIONNAIRE A DESTINATION DES LICENCIÉS MINEURS

« ANNEXE II-23 (Art. A. 231-3)

« QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION, DU RENOUELEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE OU DE L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE AUTORISÉE PAR UNE FÉDÉRATION DÉLÉGATAIRE OU ORGANISÉE PAR UNE FÉDÉRATION AGRÉÉE, HORS DISCIPLINES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille un garçon

Ton âge : ___ ans

| Depuis l'année dernière | OUI | NON |
|--|--------------------------|--------------------------|
| Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| As-tu été opéré(e) ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| As-tu beaucoup maigri ou grossi ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>pendant</u> un effort par rapport à d'habitude ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>après</u> un effort ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

| | | |
|--|--------------------------|--------------------------|
| As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Depuis un certain temps (plus de 2 semaines) | | |
| Te sens-tu très fatigué(e) ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Te sens-tu triste ou inquiet ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Pleures-tu plus souvent ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Aujourd'hui | | |
| Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Questions à faire remplir par tes parents | | |
| Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

Annexe n°2

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE REPONSE AU CONTENU DU QUESTIONNAIRE RELATIF
A L'ETAT DE SANTE DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION, DU
RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE OU DE L'INSCRIPTION A UNE COMPETITION**

LICENCIÉ MINEUR

Je soussigné(e) _____

exerce l'autorité parentale sur _____

atteste avoir complété conjointement avec mon enfant l'ensemble du « Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur » situé à l'ANNEXE II-23 (article A. 231-3 du code sport) et avoir conjointement répondu **négativement** à l'ensemble des items présentés.

Date et signature (de la personne exerçant l'autorité parentale) :

Annexe n°3 : QUESTIONNAIRE A DESTINATION DES LICENCIÉS MAJEURS

Renouvellement de licence d'une
fédération sportive
Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez
fournir un certificat médical pour renouveler votre licence
sportive.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR L'ADHERENT

| Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON* | OUI | NON |
|--|--------------------------|--------------------------|
| Durant les 12 derniers mois | | |
| 1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4) Avez-vous eu une perte de connaissance ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| A ce jour | | |
| 7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i> | | |

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplemment atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Annexe n°4 :

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE REPONSE AU CONTENU DU QUESTIONNAIRE RELATIF A
L'ETAT DE SANTE POUR LE RENOUELEMENT D'UNE LICENCE**

LICENCIÉ MAJEUR

Je soussigné(e) Monsieur/Madame _____

atteste avoir complété l'ensemble du Questionnaire de santé « QS-SPORT » (CERFA n°15699*01) et avoir répondu **néativement** à l'ensemble des items présentés.

Date et signature :